

# Annonces budgétaires du 1er ministre : **ASPHYXIER LES SERVICES PUBLICS ET FAIRE PAYER LES PLUS MODESTES C'EST UNE HONTE !**



Le mardi 15 juillet, le premier ministre, M Bayrou, a présenté ses orientations budgétaires pour 2026.

## FAIRE PEUR

La ficelle est grossière, mainte fois utilisée lorsqu'il s'agit de taper, et taper fort, sur la population. « Notre pronostic vital comme État est engagé » : François Bayrou veut tétaniser l'opinion. Il s'agit d'agiter un épouvantail pour tenter de justifier l'austérité et faire accepter 43,8 milliards d'économies. Mais personne n'est dupe, seul transparaît son mépris.

Sur la question de la dette publique, rétablissons la réalité :

➔ La dette publique serait un fardeau pour les générations futures ? **Faux !**

Comme toute dette, elle a pour contrepartie un actif (écoles, hôpitaux, routes...). Or le solde est positif.

➔ Le pays vivrait au-dessus de ses moyens, il faudrait donc réduire les dépenses publiques ? **Faux !**

L'augmentation de la dette provient davantage de la baisse organisée des recettes que de l'augmentation des dépenses.

➔ L'État serait en faillite ? **Faux !**

Contrairement à une entreprise, un État ne peut pas faire faillite. Sa durée de vie est normalement illimitée et il a la faculté de lever l'impôt et de battre monnaie.

➔ La dette ne serait pas soutenable ? **Faux !**

Le ratio dette publique / PIB mis en avant est trompeur. Si la croissance économique était plus importante, ce ratio baisserait mécaniquement.

Ce qui compte en réalité, ce sont les intérêts des emprunts rapportés au PIB. Le problème est le risque d'effet « boule de neige » de la dette en s'endettant pour rembourser les intérêts des emprunts antérieurs. Cet effet ne se produit que si les taux d'intérêt sont supérieurs au taux de croissance des richesses créées (y compris inflation). Ce n'est pas le cas de la France qui s'est longtemps endettée à des taux négatifs.

Contrairement à ce que voudraient nous faire croire M. Bayrou et consort, nous affirmons même que, dans une économie capitaliste, un certain niveau d'endettement public est nécessaire ! En effet, l'endettement constitue une anticipation d'une création de richesse. Pour le secteur public, cet endettement permet de redistribuer du pouvoir d'achat dans l'économie, de développer des services publics utiles, de financer des investissements, etc, donc d'augmenter le potentiel de croissance de l'économie.

**Alors, M. Bayrou, il faut arrêter de nous prendre pour des c... !**

## ASPHYXIER LES SERVICES PUBLICS

En 2026, les dépenses de l'État seront gelées au niveau de 2025, à l'exception de l'augmentation de la soi-disant « charge » de la dette et des nouvelles dépenses en faveur des armées (3,6 milliards d'euros de plus que le niveau déjà prévu dans la loi de programmation militaire, soit une augmentation in fine de 6,7 milliards d'euros). Autrement dit, c'est un gel des traitements, des salaires, des pensions, des retraites, des promotions catégorielles.

M. Bayrou compte réduire le nombre de postes dans la Fonction publique (à commencer par l'État) de 3 000 emplois dès l'année prochaine et supprimer de 1 000 à 1 500 emplois dans « certaines agences » de l'État. Ce sabrage « sera inscrit dans la durée », a-t-il ajouté. Objectif : non-remplacement d'un départ à la retraite sur trois.

À la DGFIP, depuis des années la CGT Finances publiques alerte sur la dégradation des conditions de travail, liée en grande partie aux pertes d'effectifs (36 662 titulaires, soit près de 30 % des effectifs depuis la création de la DGFIP en 2008). Faudra-t-il que l'on dépasse les 13 suicides et 8 tentatives de collègues depuis le début de l'année pour que cesse cette politique totalement irresponsable ! **Combien de nouvelles suppressions d'emplois encore et toujours pour notre administration ?**

### Un vrai scandale !

Il sera aussi demandé aux hôpitaux publics une plus grande maîtrise de « leurs achats ». Rien n'effraie M. Bayrou, quitte à aller dans le scabreux en exigeant de maximiser la « réutilisation, après vérification, des dispositifs médicaux et médicalisés (fauteuils roulants, cannes anglaises...) », parfois même après le décès des patient-es. Ce n'est pas la honte qui l'étouffe.

**Les collectivités locales seront également mises à contribution** pour 5,3 milliards d'euros. Comme pour la Sécurité sociale et l'État, il leur sera demandé un gel de leurs budgets. Le premier ministre prévoit de leur tordre le bras en limitant « les financements de l'État aux collectivités locales ».

## M. Bayrou a clairement désigné ses ennemis : la population et en priorité les plus modestes

M. Bayrou n'apprécierait-il pas les jours de repos, le fait que les français-es puissent avoir des loisirs ? Il avance donc la **suppression de deux jours fériés**, dont le 8 mai. Rappelons que cette date est la commémoration de la victoire des alliés sur les nazis. Voudrait-il s'attirer les bonnes grâces des nostalgiques de la collaboration, qu'il ne s'y prendrait pas mieux.



**Côté santé**, l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie, qui prend en compte les besoins en soins croissants de la population, sera raboté de plus de moitié, pour un montant de 5,5 milliards d'euros d'économies en 2026.

Il est prévu une augmentation de la part prise en charge par les patient-es dans le paiement de leurs médicaments et de leurs actes médicaux.

Allant toujours plus loin dans l'insupportable, il compte réduire la prise en charge des affections de longue durée dès 2026, en « sortant du remboursement intégral les médicaments sans lien avec l'affection déclarée ou à faible effet médical, et également en sortant de ce statut les patients dont l'état de santé ne le justifie plus ». Les personnes ayant souffert, par exemple, d'un cancer avec des soins directs mais aussi indirects et d'accompagnements sur de longues périodes, apprécieront.

Quant aux arrêts maladie... il veut les réformer !



**Côté social et fiscal**, le premier ministre continue la confusion volontaire en mettant dans un même panier fraude sociale et fraude fiscale. Une loi serait prévue à l'automne pour « mieux détecter, mieux sanctionner et recouvrer l'argent perdu ». Vu tous les cadeaux faits aux entreprises et à l'inverse le discours démagogique et stigmatisant envers les bénéficiaires d'aides sociales, aucun suspens pour savoir à qui profitera surtout ce projet de loi et contre qui il se focalisera.

Déjà est annoncé un recul des crédits alloués aux politiques d'action sociale déjà largement sabrées.

Il compte par ailleurs **supprimer l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu, pour frais professionnels sur les pensions de retraites**. Son coût budgétaire : 4,5 milliards d'euros par an. Cet abattement sera transformé en forfait annuel. Selon le premier ministre, cela permettrait de « protéger davantage les petites retraites et de garantir un pouvoir d'achat inchangé aux retraites moyennes ». On demande à voir !

Le gouvernement compte récupérer 2,3 milliards d'euros grâce à la lutte contre la fraude fiscale. Une paille ! Sachant que pour la seule TVA, qui représente 38% des recettes fiscales de l'État, l'INSEE, dans un rapport de 2022, estime la fraude entre 20 et 26 milliards d'euros. Même si, par définition, la fraude et l'évasion fiscales sont difficiles à estimer précisément, nous serions sur des montants globaux allant de 80 à 100 milliards d'euros en 2018. Rappelons que les rentrées fiscales issues du contrôle sont en baisse continue (20 milliards en 2015, 11,4 milliards en 2024), faute de moyens alloués à la DGFIP, notamment en emplois.

Une maigre participation des plus aisé-es est proposée : la prorogation de la contribution différentielle sur les hauts revenus instaurée pour l'année 2025 est à l'étude. Elle était censée rapporter 2 milliards sur une année. Mais ne nous emballons pas, car Bercy éprouverait des difficultés à chiffrer son vrai rendement. Tiens donc, simple effet d'annonce ?

**Quant à la lutte contre l'optimisation fiscale**, M. Bayrou fait le grand timide. Seules celles concernant des situations « abusives » et touchant « des patrimoines non productifs » seraient concernées. Autant dire que nous risquons bien d'en rester à des déclarations de bonnes intentions ou à des mesures plus que limitées et sans effet touchant principalement les moins riches.

**Alors, de quel côté penche la justice budgétaire, sociale et fiscale ? Un premier élément de réponse : le Sénat vient d'évaluer à 211 milliards d'euros les aides allouées aux entreprises sans contreparties, ni contrôle, ni suivi !**

**C'est pourquoi la CGT Finances publiques appelle les agent-es à se réunir dès aujourd'hui, à débattre et préparer une mobilisation d'ampleur, unitaire et interprofessionnelle dès la rentrée, pour stopper ce gouvernement qui n'est même pas légitime dans sa nauséabonde politique de casse sociale !**